

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART 2020

COMMANDE DU LABEL MILLÉSIMÉ*

COORDONNÉES				Colonne réservée au traitement de la commande
NOM		Prénom		Demande reçue le
Adresse postale où recevoir le(s) label(s) 2020				
Code Postal		VILLE		Candidature validée
Téléphone		mail		
CANDIDATURE JEMA 2020 VALIDÉE				Candidature validée
Nom de l'événement unique proposé dans le cadre des JEMA				
Numéro de la candidature JEMA				Paiement
NOMBRE DE LABEL(S) SOUHAITÉ(S)				
	x 10€	=	€	Commande expédiée le
Le		à		
Signature				
EXTRAIT RÈGLEMENT JEMA 2020 "Article 2.5.2 Option payante : commande du Label millésimé avec obligation de paiement par chèque ou par virement bancaire [...] Attention : les commandes se font uniquement une fois la candidature validée, c'est-à-dire ayant passé la sélection finale (cf. article 2.7). Il ne sera plus possible de commander les supports de communications de l'option payante après le 20 mars 2020. "				

